

Image not found or type unknown



Bail commercial revision du loyer

Par **le florina_old**, le **14/11/2007** à **23:27**

bonjour rnJ'ai repris un bar en liquidation judiciaire,j'ai donc un bail commercial,afin d'acquérir ce fond j'ai signé un bail commercial me précisant que je prenais l'établissement et le logement au dessus en bonne état et que aucun état des lieux ne serait effectué.j'ai donc fais moi meme un état des lieux par un constat de huissier,et j'ai effectué tout les travaux pour pouvoir l'habiter.rnEst ce que je suis en droit de demander le remboursement de mes travaux